

Rapport administratif

Compte rendu financier 2009



Commune de Vandœuvre



Table des matières

Rapport administratif

Introduction	3
Exécutif communal	4
Conseil municipal	4
Commissions du Conseil municipal	5
Activités du Conseil municipal	6
Personnel communal	7
Statistique - Variation de la population	8
Etat civil	8
Activités relatives au secteur privé	9
Activités des Commissions	10
Culture et manifestations	10
Aménagement du territoire et urbanisme	11
Ecole, sports et loisirs	13
Routes et mobilité	14
Bâtiments, feu et sécurité	15
Environnement et paysage	16
Aide sociale et humanitaire	18
Administrative, financière et juridique	20
Communication et technologies de l'information	21
Groupements communaux	22
Compagnie des Sapeurs-pompiers	22
Club de bridge	24
Les Vand' Oeuvriennes	24
Protection civile – ORPC Seymaz	24

Compte rendu financier

Fonctionnement	28
Bilans comparés au 31 décembre 2008 et 2009	28
Bouclement des comptes 2009	30
Fortune nette au 31 décembre 2009	31
Compte budgétaire 2009 de fonctionnement	32
charges par nature	32
revenus par nature	33
Investissements	34
Rapport du vérificateur aux comptes	35

Informations communales

Contacts utiles	38 - 39
-----------------	---------



Introduction



Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs, chères administrées,
chers administrés,

C'est avec plaisir que je vous sou mets le rapport administratif de la commune de Vandœuvres pour l'année 2009.

Conformément à l'article 48 lit. e) de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, ce document, annuel, vous est adressé pour vous permettre de prendre connaissance des activités administratives et politiques menées par les Autorités en 2009, ainsi que des comptes de l'année écoulée.

Fidèles à notre volonté de gestion rigoureuse des finances communales, nous sommes heureux de vous présenter des résultats qui montrent une activité budgétaire totalement sous contrôle. Et cela malgré le fait que bon nombre de dépenses nous échappent, en ce sens qu'elles nous sont imposées par l'Etat, voire la Confédération, ou par le biais de la solidarité intercommunale. Ainsi en est-il, par exemple, des charges dues à la gestion des déchets, à la protection civile ou au fonctionnement du SIS (Service d'Incendie et de Secours) ou encore du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire).

Nous pouvons aussi nous déclarer très satisfaits des revenus, toujours largement excédentaires. Cela même si, au moment où ces lignes sont rédigées, le pourcentage des rentrées fiscales estimé est encore extrêmement élevé, et que, par conséquent, le risque de voir ce chiffre corrigé à la baisse ne peut être exclu. Ce d'autant plus que l'on constate que le correctif de l'exercice 2008 est légèrement à la baisse (-2,9 %), ce qui pourrait (c'est un conditionnel !) confirmer la légère péjoration de la situation économique des deux dernières années.

Ainsi que la lecture de ce rapport vous permettra de le constater, l'activité communale reste grande : Cycle des conférences sur la santé, théâtre pour les petits comme pour les plus grands, sorties inédites pour nos Aînés, entraînement de la course de l'Escalade, rénovation de la place de Vandœuvres, mesures de modération du trafic, poursuite de l'obligation fédérale de mise en séparatifs des eaux claires et usées, etc.

Le regret, partagé tant par l'exécutif que par les membres du conseil municipal, et certainement par vous-mêmes, est de ne pouvoir mener à bien plus rapidement des projets d'envergure tels que, toujours à titre d'exemple, la procédure de déclassement permettant la construction d'environ trente logements à la route de Meinier.

La gestion quotidienne de la commune demande de plus en plus de disponibilité et de compétences spécialisées, tant les procédures administratives, les dossiers et les questions techniques se sont complexifiés. Mais la tâche reste passionnante en raison de sa diversité et de sa proximité avec les citoyennes et citoyens !

Le personnel communal semble partager ce sentiment, car chacun donne le maximum de ses compétences dans l'exercice de ses fonctions. Qu'ils soient ici toutes et tous chaleureusement remerciés pour leur engagement, leur assiduité au travail et leur fidélité à Vandœuvres !

Merci aussi à mes deux adjoints, Gabrielle Gourdou-Labourdette et Emmanuel Foëx, dont l'activité dans leurs domaines respectifs contribue à faire de Vandœuvres une commune où, j'ose le dire, il fait bon vivre !

Merci enfin à vous, chers collègues du conseil municipal, qui consacrez temps et intérêt, avec courage et, parfois, opiniâtreté, au bien public !

Puisse la lecture de ce rapport vous donner satisfaction, à vous qui le lisez. Si tel ne devait pas être le cas, vous savez que vos élus, et notamment les membres de l'exécutif, sont à votre disposition pour vous apporter les réponses et les explications que ce document ne vous fournirait pas.

Bonne lecture du rapport administratif 2009 dans sa nouvelle présentation !

Catherine Kuffer
Maire

Exécutif communal



Emmanuel FOËX
Adjoint
élu depuis 1995
Adjoint depuis 2001



Catherine KUFFER
Maire
élu(e) depuis 1995
Maire depuis 2003



Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE
Adjointe
élu(e) depuis 1994
Adjointe depuis 2003

Bureau du Conseil municipal



Michèle STALDER (EC)
Présidente
élu(e) depuis 2007



Jean de HALLER (EC)
Vice-président
élu(e) depuis 2007



Véronique CHRISTE (VA)
Secrétaire
élu(e) depuis 1999

Conseil municipal (par ordre alphabétique)



Justin BENOIT
(VC)
élu(e) depuis 1999



Hervé DESPLAND
(EC)
élu(e) depuis 2007



Bernard GRUSON
(EC)
élu(e) depuis 2007



Christophe IMHOOS
(VA)
élu(e) depuis 1999



Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
élu(e) depuis 2007



Alexandre MULLER
(EC)
élu(e) depuis 2007



Eric PRADERVAND
(VC)
élu(e) depuis 2003



Thierry PRADERVAND
(VA)
élu(e) depuis 1991



Daniel RINALDI
(VC)
élu(e) depuis 1996



Nicolas TERRIER
(EC)
élu(e) depuis 1999



Jean-Philippe de TOLEDO
(EC)
élu(e) depuis 1991



Gilonne VERMEIL
(EC)
élu(e) depuis 2007



Lorin VOUTAT
(EC)
élu(e) depuis 2007



Viviane de WITT
(EC)
élu(e) depuis 2000

Représentation politique du Conseil municipal (17 sièges)

Entente communale (EC) : 11 Vandœuvres-Avance (VA) : 3 Vandœuvres-Convivial (VC) : 3

Commissions permanentes du Conseil municipal

Administrative, financière et juridique

Président : M. Jean-Philippe de TOLEDO (EC)
Vice-président : M. Nicolas TERRIER (EC)
Membres : M. Bernard GRUSON (EC)
M. Jean de HALLER (EC)
M. Christophe IMHOOS (VA)
M. Alexandre MULLER (EC)
M. Daniel RINALDI (VC)

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)
Membres : M. Justin BENOIT (VC)
M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Bernard GRUSON (EC)
M. Christophe IMHOOS (VA)
Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Aménagement du territoire et urbanisme

Président : M. Alexandre MULLER (EC)
Vice-président : M. Jean de HALLER (EC)
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Christophe IMHOOS (VA)
M. Daniel RINALDI (VC)
M. Jean-Philippe de TOLEDO (EC)
Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Bâtiments, feu et sécurité

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)
Vice-président : M. Bernard GRUSON (EC)
Membres : Mme Viviane de WITT (EC)
M. Alexandre MULLER (EC)
M. Thierry PRADERVAND (VA)
M. Eric PRADERVAND (VC)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Communication et technologies de l'information

Président : M. Lorin VOUTAT (EC)
Vice-président : M. Nicolas TERRIER (EC)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (VA)
Mme Viviane de WITT (EC)
M. Alexandre MULLER (EC)
M. Daniel RINALDI (VC)

Culture et manifestations

Présidente : Mme Viviane de WITT (EC)
Vice-présidente : Mme Michèle STALDER (EC)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (VA)
M. Hervé DESPLAND (EC)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Daniel RINALDI (VC)
M. Nicolas TERRIER (EC)

École, sports et loisirs

Président : M. Nicolas TERRIER (EC)
Vice-présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
Membres : M. Justin BENOIT (VC)
Mme Véronique CHRISTE (VA)
M. Alexandre MULLER (EC)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Environnement et paysage

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)
Vice-présidente : Mme Michèle STALDER (EC)
Membres : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
Mme Viviane de WITT (EC)
M. Alexandre MULLER (EC)
M. Eric PRADERVAND (VC)
M. Thierry PRADERVAND (VA)

Naturalisations

Présidente : Mme Michèle STALDER (EC)
Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)
Membres : M. Justin BENOIT (VC)
M. Bernard GRUSON (EC)
M. Thierry PRADERVAND (VA)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Routes et mobilité

Président : M. Bernard GRUSON (EC)
Vice-président : M. Alexandre MULLER (EC)
Membres : M. Jean de HALLER (EC)
M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Eric PRADERVAND (VC)
M. Thierry PRADERVAND (VA)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Commission spéciale Réclamation (taxe professionnelle)

Membres : M. Justin BENOIT (VC)
M. Jean-Philippe de TOLEDO (EC)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Commissions

Nombres de réunions

Administrative, financière et juridique	5
Aide sociale et humanitaire	3
Aménagement du territoire et urbanisme	5
Bâtiments, feu et sécurité	3
Communication et technologies de l'information	4
Culture et manifestations	6
Ecole, sports et loisirs	3
Environnement et paysage	3
Naturalisations	-
Routes et mobilité	4

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu sept séances ordinaires durant l'année 2009, selon le calendrier ci-dessous :

16 février

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.

30 mars

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
 - ▶ approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire, budget de fonctionnement 2009, à l'unanimité.
- ▶ Résolution :
 - ▶ désignation des jurés pour l'année 2010, à l'unanimité.

11 mai

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Désignation d'un nouveau bureau pour la période de juin 2009 à mai 2010.
- ▶ Délibérations :
Exercice 2008
 - ▶ approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements et du compte de variation de la fortune et du bilan, à l'unanimité ;
 - ▶ approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir, budget de fonctionnement 2008, à l'unanimité ;
 - ▶ approbation d'un crédit d'engagement complémentaire pour la route de Vandœuvres, et les moyens de le couvrir, à l'unanimité.

Exercice 2009

- ▶ approbation d'un crédit d'engagement complémentaire pour divers travaux d'aménagements routiers au chemin de la Seymaz, à l'unanimité ;
- ▶ règlement des jetons de présence du Conseil municipal de la commune de Vandœuvres, par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention ;
- ▶ approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire, budget de fonctionnement 2009 (annexe-conciergerie de la mairie), par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

15 juin

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions, sous réserve du rapport de la commission Aménagement du territoire et urbanisme, renvoyé en commission.
- ▶ Délibérations :
 - ▶ proposition relative à la modification du statut du personnel de la commune de Vandœuvres et à l'adoption d'une échelle des traitements acceptée à l'unanimité ;
 - ▶ proposition de dénomination du chemin de la commune de Vandœuvres (parcelle 2640) commençant à la route de Pressy et finissant au chemin des Princes, en chemin intitulé « chemin Germaine-Tournier », approuvée par 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention ;
 - ▶ la proposition de dénomination du chemin de la commune de Vandœuvres (parcelle 2645) commençant au chemin de l'Ecorcherie et finissant à la route de Pressy, en chemin intitulé « La Vy-Romaine », n'est pas soumise au vote du conseil municipal.

28 septembre

- ▶ Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2010.
- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
 - ▶ approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir pour la mise en système séparatif du secteur Chemin Vert, à l'unanimité ;
 - ▶ proposition de dénomination du chemin de la commune de Vandœuvres (parcelle 2645) commençant au chemin de l'Ecorcherie et finissant à la route de Pressy, en chemin intitulé « Vy-des-Sarvans », acceptée à l'unanimité.

9 novembre

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :
 - ▶ sur préavis favorable de la commission Administrative, financière et juridique, approbation :
 - ▶ du budget de fonctionnement 2010 et du taux du centime additionnel à 31 centimes, par 11 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention ;
 - ▶ de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle à 100 %, à l'unanimité ;
 - ▶ indemnités aux maire et adjoints et aux conseillers municipaux, acceptées par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions ;

- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, acquisition d'une balayeuse pour le service voirie, acceptée par 11 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention ;
- ▶ proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir, projet de remplacement du véhicule pionnier actuel de la Compagnie des sapeurs-pompiers, acceptée par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions ;
- ▶ Motion :
 - ▶ concernant la mise sur pied d'offre de travail temporaire pour les jeunes communiers pendant les vacances scolaires, renvoyée à la commission Administrative, financière et juridique, par 10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

7 décembre

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Résolution :
 - ▶ projet de modification des limites de zones (création d'une zone 4B), à la route de Meinier, accepté par 9 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

Personnel communal

Administration

M. Thierry BRICHET
Mlle Liliane CLEMENT
Mme Anne JACQUAT
Mme Dominique JORNOD
Mme Francine ROCHERIEUX
Mme Aline SCHENK

Cantonniers

M. Samuel CASTELLA
M. Pierre PUGIN
M. Christophe SCHMIDT

Entretien des bâtiments

Mlle Elia RIBEIRO-COELHO
Mlle Jennifer SORLUT
Mme Isabelle VALOT
M. Jean-François VALOT

Jardinier

M. Fernando COELHO

Patrouilleuses scolaires

Mme Monique FEHLMANN
Mme Anne GRUNDISCH
Mme Karin ROESSING

Statistique

Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2009

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1865	2334	2613	2601	2670	2660	2642



Etat civil



Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac



Les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres forment l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Statistiques

	Mariages		Décès		Reconnaisances*		Naissance	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Anières	3	6	9	6	1	1	0	0
Choulex	13	12	8	13	0	1	0	0
Collonge-Bellerive	35	42	375	381	5	5	0	0
Cologny	71	61	23	36	1	1	0	0
Corsier	2	3	3	1	2	3	0	0
Gy	2	2	1	2	0	0	0	0
Hermance	11	13	13	9	1	0	0	0
Meinier	10	8	0	9	0	1	0	0
Vandœuvres	53	47	15	14	0	3	0	0
Autres	0	0	0	0	5	2	0	0
Total	200	194	447	471	15	17	0	0

* Les reconnaissances de paternité et les reprises de noms (pour la femme suite au divorce) peuvent être effectuées dans tous les offices de l'état civil à choix des intéressés. 2 reconnaissances, hors-communes, 1 pour Genève et 1 pour Chêne-Bourg. 1 reprise de nom, hors-communes, 1 pour Jussy

En 2009, 102 dossiers de demande en vue mariage ont été déposés, soit :

- ▶ 41 demandes de fiancés de nationalité suisse ;
- ▶ 52 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère ;
- ▶ demandes de fiancés de nationalité étrangère.

17 personnes suisses ont acquis le droit de cité d'une des communes de l'arrondissement ;
101 personnes ont acquis la nationalité suisse et l'origine d'une des communes de l'arrondissement ;
23 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée.

1975 actes ont été délivrés ;
272 personnes ont été saisies dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar). La ressaisie

des originaires nés dès le 1^{er} janvier 1968 étant terminée pour les 9 communes, la saisie se fait au cas par cas selon les événements annoncés les concernant.

Célébrations de mariage dans une commune de l'arrondissement

116 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ;
27 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ;
51 mariages ont été célébrés par un magistrat.

Naturalisations :

3 personnes ont acquis la nationalité suisse et devenus originaires de Vandœuvres.

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 51 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 6 janvier au 21 décembre 2009, selon les statistiques suivantes :

Dossiers bouclés au 1er juillet 2010

49 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit :

Préavis communaux	Requêtes accordées par le DCTI*	Requêtes refusées par le DCTI*
Préavis favorables	38	0
Préavis défavorables	1	0
La Commune ne se prononce pas	1	0
Autorisations sans préavis communal	9	0

* Département des Constructions et des Technologies de l'Information

Ces demandes concernent les objets suivants :

- ▶ 5 agrandissements et/ou constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs;
- ▶ 19 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, jours en toiture, façades, vérandas, chaufferies, panneaux solaires);
- ▶ 11 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, etc.);
- ▶ 6 aménagements intérieurs et extérieurs;
- ▶ 4 aménagements sur voie publique (trottoirs, réfections de routes, carrefours, canalisations);
- ▶ 4 démolitions de bâtis existants.

Dossiers de l'an 2009 actuellement en suspens au DCTI et projets abandonnés

2 dossiers ont reçu les préavis suivants :

Préavis communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	1
Préavis défavorables	0
La Commune ne se prononce pas	1

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- ▶ 1 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, etc.);
- ▶ 1 aménagements intérieurs et extérieurs.

Il est rappelé que la Commune a uniquement un droit de préavis, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (DCTI).

Culture et manifestations

Avec une certaine nostalgie, l'année a commencé par le remblayage définitif du site archéologique de la place. Après avoir étudié multiples procédés afin de conserver et d'exposer ce site, il fut décidé que le remblayage était le meilleur moyen de préserver ces précieux vestiges de l'usure du temps. L'avancement et les découvertes successives de la villa gallo-romaine ont été commentés in situ à plusieurs reprises, aux habitants et élèves de la commune, par les archéologues cantonaux.

L'engouement pour ces présentations de spécialistes a démontré l'attachement des Vandœuvriens à leur(s) patrimoine(s) culturel(s). Aujourd'hui dûment répertoriés par les archéologues, les vestiges découverts sont exposés dans une salle du Musée d'art et histoire, et des fragments de base de colonne, de chapiteau et de fût, assemblés, permettent de visualiser deux colonnes, à l'échelle, dans une annexe de la mairie. La salle des combles a été transformée par le *Théâtre Marathon*, dirigé par Richard Gauteron, pour jouer une pièce intitulée *Au bout du désert*, de Xavier Percy, un huis clos entre un père et son fils en panne de camion en plein désert. Yves Mahieu en assura la mise en scène et la régie. En outre, les jeunes villageois ont été invités à une pièce du Théâtrechamp intitulée *Ma double vie*,

qui a obtenu le premier prix du Jury au 3^{ème} Festival international de Culture et Différence 2009 à Paris. La mise en scène a été réalisée par Anouchka Chenevard et jouée par les adolescents de sa troupe.

Après de nombreuses années de pérégrinations, les Maisons Mainou ont repris leurs activités comme le prévoyait leur fondatrice, Madame Germaine Tournier, dans ses volontés. Suite à une restauration concise après quelques années d'abandon, les projets culturels, ainsi que les ateliers d'écritures et de création, sont à nouveau le moteur principal de cette Fondation, dont le nouveau comité est présidé par M. Joël Aguet, et la direction artistique assurée par M. Philippe Lüscher.

Fidèle à sa politique de soutenir prioritairement les activités exercées sur son territoire, la commune veut subventionner désormais à part égale la Fondation Hardt et les Maisons Mainou. Par ce soutien, Vandœuvres montre son attachement à la sauvegarde de son patrimoine, de son histoire et de son avenir.



Nos Seniors se sont retrouvés à la salle communale pour partager le traditionnel repas de nouvelle année.

Ils ont été passionnés par le récit d'un des leurs, Enzo Cruciani, racontant son long pèlerinage jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle, agrémenté par de très belles photographies prises le long sa route.

En été, profitant de la belle saison, c'est le parc animalier de Sciez qui a été le but de l'excursion, pour la découverte des Aigles du Léman. Une quantité gargantuesque de fritures et de filets de perches fut servie dans un restaurant de la région, dont la magnifique terrasse surplombait le lac.

Et puis le clou de l'année pour nos Aînés fut la soirée surprise au cabaret burlesque rouvert après de nombreuses années d'abandon : le Palais Mascotte. L'ambiance était très joyeuse et tous, on peut le dire, ont apprécié ce dîner-spectacle un peu canaillou évoquant pour certains des souvenirs de ce haut lieu de la nuit du siècle passé, pas toujours recommandable.



Deux conférences sur la santé ont été programmées et ont connu un vif succès. L'une a été présentée par le Dr Thierry Janssen qui posait la question : *La maladie a-t-elle un sens ?* Réflexion philosophique et intellectuelle d'un thérapeute tourné vers une autre approche de la médecine, prônant et intégrant les croyances, les traditions et les émotions chez les différents patients atteints de maladies graves.

Bien différente, mais tout aussi passionnante, fut la conférence de Madame Nathalie Nagelnackers, *La vie est un cadeau du ciel*, témoignage personnel d'une habitante. Plus pragmatique et concrète, elle nous a fait partager le long combat d'une patiente face à la maladie, avec beaucoup de pudeur et de naturel.

C'est Monsieur Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat, qui a eu la délicate et redoutable tâche de prononcer le discours du 1^{er} août. Homme chaleureux et charismatique, il nous a parlé des valeurs fondamentales de la Suisse, qui pouvaient être symbolisées par les cinq carrés de notre

drapeau national. Fort applaudi, il a poursuivi la soirée, guitare électrique en bandoulière, pour accompagner l'orchestre de la soirée, les Swinging Partners, sur des rythmes endiablés.

Et tout au long de l'année se sont succédées les différentes manifestations permettant aux habitants de tous âges de se retrouver et d'affirmer leurs sentiments d'appartenance à Vandœuvres. Pour n'en citer que certaines, les vide-greniers, trocs d'habits et de jouets d'enfants, Marché de Noël, brûlage de sapin, café-croissants des Aînés, fête des voisins. Plus protocolaire, la réception des nouveaux habitants, soirée organisée pour les jeunes atteignant leur majorité. Le but de toutes les occasions de rencontres est de permettre de lier ou de conserver des amitiés de proximité, et de favoriser l'intégration des nouveaux venus sur notre territoire.

Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE

Aménagement du territoire et urbanisme

Le 3 février 2009, lors d'une séance élargie à tous les membres du conseil municipal vu l'importance du sujet abordé, le bureau d'architectes Charles Pictet présenta l'avant-projet d'immeuble(s) avec esplanade publique et parking souterrain, prévu(s) sur l'actuel terrain du tennis club et le « terrain vert ».

Auparavant, la soussignée fit un bref rappel historique du dossier : conforme au plan directeur communal adopté le 2 avril 2007 par le conseil municipal, puis validé par le Conseil d'Etat le 27 juin de la même année, la volonté communale de déclasser cette zone de verdure pour y construire du logement a été renforcée par la direction de l'aménagement du territoire, qui a même suggéré à l'exécutif de déborder sur la zone agricole. Les propriétaires concernés ayant témoigné d'un certain intérêt pour le déclassement d'une petite surface de leur terrain permettant l'alignement des parcelles communales, la procédure de déclassement, extrêmement longue, a été introduite. Elle comprend une demande de renseignements auprès du département, les préavis de plus de vingt services et commissions différents (!), le vote d'une résolution par le conseil municipal et un projet de loi à soumettre au Grand Conseil par l'intermédiaire du Conseil d'Etat.

Lors de cette séance, les commissaires prirent connaissance d'un projet de développement sur la commune de Chêne-Bougeries, entre les chemins Jean-Jacques Rigaud et des Buclines. Mises à part les nuisances dues à la construction d'immeubles aux portes de la commune et auxquelles l'exécutif reste

attentif, des travaux de mise en séparatif devront être effectués par la commune de Vandœuvres dans ce secteur avant la réalisation de ce PLQ.

La volonté des autorités étant d'avancer rapidement dans le projet d'immeubles à la route de Meinier, une nouvelle commission élargie eut lieu quelques semaines plus tard. Le débat porta essentiellement sur le taux de densification de la parcelle (avec et sans débordement sur la zone agricole), la dimension à donner au parking public souterrain et le programme à envisager pour les extérieurs.

Renseignements pris auprès des intéressés, la compagnie des pompiers volontaires n'a pas de besoins particuliers, hormis la nécessité d'un périmètre de dégagement suffisant devant son local. Toutefois, même si la demande n'était pas à l'ordre du jour, le déplacement de celui-ci dans un lieu plus adéquat reste un objet de réflexion à long terme, comme celui de la voirie. Un taux de densification à 0,8 fut préavisé pour le projet, et les commissaires se mirent d'accord sur la nécessité d'un seul étage pour le parking public souterrain, ce qui va dans le sens de la politique cantonale, très restrictive sur ce point. Enfin, la commission prit note que la négociation engagée par l'exécutif pour le déclassement de la parcelle suivait un cours positif.

Le 8 juin, les commissaires furent mis au courant du nouveau projet de la Fondation Eck, sur le terrain de laquelle la commune envisage un projet de crèche depuis de longues années : ayant renoncé, pour des questions d'inadéquation au lieu, à construire des structures intermédiaires sur leur propriété sise route de la Capite, les représentants de la fondation ont expliqué au maire, qui se fit le rapporteur auprès de la commission, qu'ils envisageaient dorénavant de construire des logements pour des familles à revenus modestes ou en difficultés financière ou personnelle, ainsi que pour des personnes âgées. Interrogés plus particulièrement sur la question de savoir s'ils accordaient la dérogation d'occupation du sol à 0,4 % au nouveau projet, les commissaires donnèrent leur accord et réitérèrent leur volonté de construire une crèche communale ou intercommunale dans le cadre du nouveau projet envisagé par la Fondation. Toutefois, malgré ce préavis favorable de la commission, le conseil municipal demandera, dans sa séance du 15 juin, le renvoi du dossier en commission pour étudier plus précisément ces nouvelles données.

C'est dans ce cadre qu'à la fin des vacances d'été, une délégation du conseil de la Fondation Eck vint confirmer aux membres de la commission son refus d'envisager une nouvelle fois la construction d'un EMS, un tel projet ayant été étudié par eux-mêmes et refusé par l'Etat à deux reprises, en 1992 et 2006. Ils exposèrent encore aux commissaires qu'en tout état de cause, la construction d'un EMS n'était possible que si les lits projetés remplaçaient ceux d'établissements qui fermaient, mais que la création de nouveaux lits, en dehors des projets officiels contenus dans la planification directrice cantonale, n'était absolument pas envisageable.

La commission confirma ce soir-là son soutien au nouveau projet de la Fondation, qui devra toutefois englober la construction de la crèche communale. Concernant celle-ci, l'exécutif informa avoir mandaté la société Amalthée, spécialisée dans la construction et le fonctionnement des crèches. La soussignée rappela aux commissaires qu'en 2010, la nouvelle péréquation financière coûtera environ Fr. 565'000.- à Vandœuvres, à titre de compensation pour les places de crèches que notre commune ne peut fournir.

Afin de pouvoir éditer un nouveau plan communal complet et précis, l'exécutif proposa de dénommer deux chemins communaux actuellement sans nom : Germaine-Tournier, pour le petit chemin reliant le chemin des Princes à la route de Pressy et Vy-des-Sarvans pour celui qui va de la route de Pressy au chemin de l'Ecorcherie. Le Service de la nomenclature puis le Conseil d'Etat doivent encore donner leur accord.

Dans les informations diverses, figurèrent le chantier de rénovation de la place de Vandœuvres,



qui avance bien, mais pour lequel des travaux souterrains, notamment dus au remblaiement des fouilles archéologiques ou à des interventions des SIG, augmentent fortement les coûts, ainsi que l'annonce de la délivrance de deux autorisations de construire (maison Bianchi et zone 20 km/h place de Vandœuvres).

Dans sa dernière séance de l'année, la commission prévisa favorablement et à l'unanimité un projet de résolution en vue de la mise à l'enquête publique du plan d'affectation établi par le bureau Charles Pictet, dans le dossier des immeubles de la route de Meinier. La commission montra un grand souci pour le remplacement des terrains de tennis et du petit terrain de sport appelés à disparaître. L'exécutif assura que diverses solutions de rechange étaient déjà à l'étude. Concernant les tennis, l'Etat recommande de jouer l'intercommunalité en participant au Centre sportif de Rouelbeau. La commune de Vandœuvres a toutefois déjà prévu, dans son plan directeur, leur déplacement dans la zone sportive projetée dans le secteur de l'Écurie de Crête. La parcelle proposée par un habitant, située à proximité des actuels terrains, ne peut entrer en considération, car elle est située en pleine zone agricole et d'assolement. Tout nouveau projet sportif doit nécessairement être intégré dans une zone sportive. Quant au « terrain vert », la soussignée, tout en insistant sur l'importance du projet de construction de logements dans la pesée des intérêts en jeu, s'engagea à tout mettre en œuvre pour trouver une solution de remplacement dans le village.

Catherine Kuffer

Ecole, sports et loisirs

Suite aux élections de février 2009, Madame Michèle Déchamboux, directrice d'établissement pour les quatre écoles partenaires (Vandœuvres, Choulex, Cologny-Gerdil et le Manoir), a présidé les premiers Conseils d'Établissement, représentés par les associations de parents d'élèves, enseignants, responsables des bâtiments scolaires et autorités communales. Le défi majeur souligné lors de ces séances fut de développer une synergie commune et un sentiment d'appartenance, tout en gardant l'identité locale propre à chacune des communes impliquées.



Le projet d'établissement a été avalisé par la DGEP (Direction Générale de l'Enseignement Primaire) et le SRED (Service de la recherche en éducation). Les objectifs prioritaires furent d'optimiser l'aide à apporter aux élèves qui éprouvent des difficultés en compréhension de l'écrit, et d'affermir le sens des responsabilités des élèves. Lors de chaque rencontre, un sujet particulier est abordé par un professionnel de l'enfance, tel qu'infirmière scolaire, diététicienne, collaborateur du GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire). Un rapport concis des activités trimestrielles dans chaque école permet un échange enrichissant et amène une réflexion constructive.

La commission a traité une pétition demandant la prise en charge des élèves de 16h à 18h. Après réflexion, il fut décidé de décliner cette demande en proposant un soutien direct aux familles sollicitées. Il n'y a eu aucune demande. Pour mémoire, les Autorités reçoivent très volontiers les parents demandeurs.

La commune reçoit régulièrement les associations en charge de nos élèves, des plus petits aux plus grands, à savoir le Jardin d'enfants *Les Mille et Une Pattes*, le *Toboggan*, l'*APEVAN* (Association des parents d'élèves), la *Bibliothèque*, le *Sel & Poivre* (cuisines scolaires). Elle se réjouit de partager avec leurs responsables une relation de confiance et d'efficacité dans l'intérêt de nos enfants. Que ces associations, chevilles ouvrières de nos activités parascolaires se trouvent ici officiellement

remerciées pour leur engagement, leur disponibilité et leurs compétences.

Dans le but d'encourager la mobilité et de contribuer à l'amélioration de la santé par une activité sportive, nous avons soutenu et organisé un entraînement collectif pour la course de l'Escalade.

Plus de 1500 coureurs de tous âges ont pris d'assaut et sillonnés les différents parcours à travers les chemins du village, balisés par les pompiers et les bénévoles. Vandœuvres peut se targuer de soutenir chaleureusement et efficacement cette grande manifestation populaire promulguant la course à pied, loisir simple et convivial, ouvert à tous.

L'équitation, sport très développé et pratiqué dans nos magnifiques manèges de Vandœuvres bénéficie régulièrement de notre soutien lors de l'organisation de concours hippiques.

Nous remercions le comité du Tennis Club de Vandœuvres qui permet, par son engagement indéfectible d'année en année, de maintenir, voire d'augmenter le nombre de membres actifs, et surtout d'assurer la relève des juniors en proposant des cours à des prix très favorables.

De nombreux clubs où sont affiliés nos habitants bénéficient de subventions, de même que nous soutenons régulièrement des manifestations régionales après étude des dossiers, quelles que soient leurs spécificités.

Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE



Routes et mobilité

Lors de la première séance de l'année, qui eut lieu au tout début janvier, les commissaires prirent connaissance d'« observations » faites contre l'instauration d'une zone 30 km/h dans le secteur sud de la commune. Ils décidèrent de confier à l'exécutif les négociations avec les riverains des chemins de la Troupe et du bas de la Cocuaz, afin de débloquer la procédure de demande d'autorisation de construire en cours et d'éviter des oppositions futures.

L'exécutif informa encore la commission de la reprise du dossier de la route de Meinier, dont la sécurité reste très aléatoire pour les piétons en général et les écoliers en particulier, ainsi que de l'engagement, au 1^{er} janvier, d'une nouvelle patrouille scolaire, chargée de la sécurité routière au giratoire du centre du village.

Dans sa séance d'avril, les commissaires furent informés du fait que le dossier de la zone 30 km/h avait été retransmis à la Direction générale de la mobilité (DGM), les discussions avec les pétitionnaires et opposants ayant abouti à un projet modifié sur lequel tant leurs représentants que les ingénieurs mandatés par la commune étaient d'accord.

Lors de cette même séance, les mandataires des travaux du chemin de la Seymaz exposèrent les raisons techniques nécessitant un crédit d'engagement complémentaire. Ils expliquèrent que le surcoût de ces travaux est essentiellement dû à la nécessité d'enlever les pavés mis en place en 1989, puis recouverts de bitume en 1991 en raison de leur dangerosité pour la circulation, sur un tronçon du chemin sur lequel aucuns travaux n'étaient initialement prévus.

La décision du conseil municipal d'équiper le chemin d'un éclairage public plus respectueux de l'environnement, comme proposé par un audit réalisé par les SIG, contribua aussi au dépassement du crédit d'investissement. La commission préavisa favorablement ces travaux supplémentaires, coûteux mais nécessaires.

Avant l'été, un représentant des SIG vint présenter l'audit de l'éclairage public communal pour lequel l'exécutif communal l'avait mandaté au printemps 2008. Un bilan comparatif entre l'existant et le projet souhaité par les autorités communales, un plan financier et une présentation des modèles permettant d'économiser de l'énergie, de diminuer les coûts

et de respecter l'environnement permirent à la commission de se familiariser avec ce domaine. L'un des commissaires objecta toutefois que les lampes proposées par les SIG n'étaient pas écologiques car elles contiennent encore un peu de mercure. Ce qui convainquit la commission de suspendre le dossier afin de recevoir des données supplémentaires concernant les nouvelles technologies de LEDs, souhaitant faire de Vandœuvres une commune pilote.

Afin de donner une bonne image de la commune, l'exécutif avait décidé de moderniser et unifier toutes les poubelles. La commission prit connaissance du modèle de poubelles qui serait dorénavant placé dans tous les chemins communaux. Plusieurs poubelles de tri sélectif, ainsi que de nouveaux récipients, plus grands, seront mis en place aux endroits stratégiques, tels que préau, jeux du parc de la mairie, arrêts de bus, parking souterrain, etc.



Lors de la séance d'établissement du budget de la commission, la proposition de l'exécutif de faire une campagne mobilité douce fut acceptée, à condition que les achats de vélos puissent concerner des

modèles électriques ou non. Il fut aussi décidé d'acheter deux abonnements CFF permettant l'accès à deux cartes journalières par jour, et de reconduire les actions TPG (cartes à Fr. 50.- et encouragement à l'achat d'abonnements annuels) et CFF (abonnements demi-tarifés pour les jeunes jusqu'à 25 ans et les moins jeunes dès la retraite). Les vignettes vélos sont toujours offertes.

L'exécutif obtint l'accord de la commission pour poursuivre la mise en séparatif du secteur de Tattes-Fontaine. Le chantier se poursuivra donc, dès le début 2010, au nord de la route de Vandœuvres, parallèlement au chemin Jaques-Rutty et jusqu'au chemin Vert (inclus).

La commission s'est déclarée favorable à une étude de modération du trafic au chemin des Hauts-Crêts, sur lequel le trafic, moins important que sur les autres grands axes, n'en roule pas moins trop vite.

Catherine Kuffer

Bâtiments, feu et sécurité

La Conciergerie

Après les travaux de restauration des façades des annexes de la mairie, la commune a entrepris l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de la Conciergerie, qui s'est terminé fin 2009.

Afin d'isoler et d'assainir le bâtiment, les surfaces dévolues à l'entreposage des outils de jardinage et de machines agricoles ont été repensées et réaffectées. Les travaux de gros-œuvre, maçonnerie, huisserie, dalles isolantes au sol sur terre battue et plafonds ont permis la création de trois salles supplémentaires pour la mairie : une extension du local d'archives existant, offrant également une place de travail supplémentaire, une salle de réunion ouvrant sur la cour intérieure et un local technique ont ainsi pu être réalisés.



Le bureau de la tour, qui accueille notre archiviste, a également bénéficié d'une réfection générale : travaux d'isolation thermique, chauffage, mise en conformité des installations électriques et installation du réseau informatique et de sécurité.



La Mairie

La volonté de réorganiser les bureaux de la Mairie en déplaçant la réception au rez-de-chaussée est plus que jamais d'actualité. Le projet architectural a été mis en suspens, dans l'attente du bilan énergétique du bâtiment demandé par les autorités communales.

Au vu du mauvais résultat de cet audit, de nouvelles réflexions ont été menées afin de diminuer les pertes énergétiques liées à la qualité de cette bâtisse du XVIII^{ème} siècle. Les murs en pisé provoquent une déperdition de 60% de chaleur et les anciennes huisseries, qui doivent être conservées, provoquent quant à elles une déperdition supplémentaire de 20%. Malheureusement, le bâtiment est classé et la CMNS (commission des monuments, de la nature et des sites) impose la conservation de ces objets. Les possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique sont très limitées, et les coûts y relatifs seraient surdimensionnés pour des améliorations somme toute succinctes.

Parc de la mairie

Les WC publics ont été achevés au printemps 2009 et se sont parfaitement intégrés dans le parc, grâce à l'élégance des matériaux choisis et de l'implantation de cet édicule dans l'enchâssement de la haie limitrophe de la parcelle.

Epicerie

La Poste de Vandœuvres ayant fermé définitivement et quitté la place du village, une agence postale a été aménagée dans l'épicerie pour permettre aux habitants d'effectuer des pratiques postales courantes.

Maison Bianchi

Suite aux divers projets de réhabilitation pour la Maison Bianchi, acquise en 2004, et en particulier la variante démolition-reconstruction refusée par la CMNS, une nouvelle option a été imaginée pour faire vivre ce bâtiment complexe, mais ô combien intéressant de par son positionnement central et son intégration dans l'architecture villageoise : une résidence pour étudiants.

Cette réalisation permettrait à la commune de Vandœuvres de participer à la création de logements pour étudiants, largement déficitaires sur le canton. Ce type de projets, à but socio-culturel, est peu développé dans notre commune hautement privilégiée. Cette nouvelle affectation a été étudiée

et approuvée en commission, et l'autorisation de construire complémentaire obtenue. Le projet a reçu un accueil très favorable de la CMNS et de Patrimoine Suisse, et attend le vote de la délibération du conseil municipal.

La maison garderait son aspect actuel et préserverait l'harmonie urbanistique du centre du village. Il s'agit de créer 14 chambres avec deux salles de bains par étage. La grange accueillerait les espaces communs (cuisine, séjour, buanderie, services techniques, etc.) L'arrière du jardin ne serait plus requis pour des places de parking. Il serait maintenu et remis en état.

Seul bémol à ce projet : son coût élevé dû aux importants travaux de gros œuvre et d'assainissement du bâtiment, gravement abîmé par les nombreuses années où ce dernier est resté inhabité et non entretenu. Mais ces travaux sont inévitables quel que soit le type de projet retenu.

Sapeurs-pompiers

La commission a reçu l'état-major des sapeurs-pompiers afin de redéfinir les tâches attribuées à la Compagnie lors de certaines manifestations communales et de dissiper le sentiment d'insatisfaction exprimé par les sapeurs-pompiers dans un article du journal communal.

Sécurité municipale

Une patrouilleuse scolaire supplémentaire a été engagée pour faire traverser les enfants aux abords du giratoire du centre du village. Afin de renforcer la sécurité dans la commune, et en particulier dans le périmètre de l'école, la commission a proposé d'engager un agent de sécurité municipal affecté à plein temps à notre commune. À cette fin, des discussions ont été engagées avec les communes faisant partie de l'intercommunalité basée à Collonge-Bellerive.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

Environnement et paysage

Développement durable

Rappelons que Vandœuvres s'est associée au grand projet agro-environnemental, intitulé *Projet du Paradis*, réunissant les communes de Presinge, Puplinge et Choulex. L'enjeu est d'établir une sorte de plan directeur de protection - tant biologique que paysagère - des zones remarquables de ces quatre communes. Une fois l'ensemble des données établies, il s'agira de constituer un répertoire des mesures intercommunales assurant la pérennité de ces zones. La première étape étant d'établir les priorités écologiques et biologiques des lieux identifiés et, en concertation avec les exploitants agricoles, d'en définir les modalités d'usage et de protection.

Faire aboutir un tel projet prend du temps, non seulement en raison des multiples données à intégrer, des spécificités socioéconomiques des communes à considérer, mais aussi à cause des aléas conjoncturels dépendant des changements de législation. Force nous est de nous adapter à cette regrettable habitude genevoise de restructuration quadriennale des services et départements étatiques, qui a bien souvent pour conséquence une mise en inertie de certains projets.

Renaturation des cours d'eau

Officiellement, la Commune possède deux cours d'eau sur son territoire : le *nant* de Bessinge et le *nant* du Moulonais. À cela s'ajoutent de nombreux

rus, fossés et ruisseaux non répertoriés, qui présentent cependant une importance majeure au niveau environnemental.

Le *nant* du Moulonais, situé dans un bel ensemble paysager, et accessible aux promeneurs par un petit sentier, offrait de belles perspectives de revitalisation. Les travaux, d'ampleur moyenne, auraient consisté à recréer le lit, reconstituer une partie des rives, procéder à quelques opérations de débordage et s'assurer d'un apport continu en eau. Si l'ensemble des riverains a accueilli favorablement cette initiative, la Commune a malheureusement reçu une fin de non recevoir de la part des propriétaires concernés. Le projet a donc été momentanément abandonné. Par contre, un chantier pourra voir prochainement le jour - puisqu'il se situe entièrement en territoire communal -, celui de l'aménagement du petit ruisseau s'écoulant à travers la parc de la mairie. Actuellement canalisé, et faisant bien pâle figure, une étude menée par des architectes, des paysagistes, un hydrologue et un écologue, a démontré que l'on disposait d'une belle opportunité de création paysagère et biologique.

Le golf de Bessinge aurait également le projet de remettre à l'air libre le cours du ruisseau éponyme qui a été canalisé sur son périmètre. La Commune, bien qu'il s'agisse d'un domaine peu accessible au public, apporterait son soutien à cette initiative en raison de la valeur paysagère de l'ensemble.

Élimination des déchets

Comme chacun a pu le constater, il a été procédé à l'installation d'un système de poubelles à tri différencié sur quelques emplacements déterminants du territoire communal (parkings, arrêts d'autobus, etc.) Nous espérons ainsi susciter auprès des usagers l'esprit *écocitoyen* en leur offrant la possibilité de ne pas se débarrasser de manière univoque de leurs déchets occasionnels.

Par ailleurs, les déchets verts de la commune sont maintenant pris en charge par les représentants du GCBC (Groupe des composteurs en bord de champ.) Tout promeneur a pu voir, çà et là, les andains se constituer en lisière des grands domaines agricoles, avant d'être épandus sur les terres labourées. Études d'impact, rapports techniques, évaluations financières démontrent l'excellence de cette méthode qui trouve son origine dans une manière de faire connue depuis l'Antiquité.

Paysage

La Commune poursuit son plan d'entretien des lignées de chênes centenaires. Elle contribue financièrement aux travaux d'élagages, d'abattage ou de plantation sur les domaines privés. Elle participe également à des demandes visant à reconstituer ou à créer des cordons boisés. Cette disposition s'étend à des projets dont le chêne ne serait pas l'essence unique et qui comporteraient d'autres espèces indigènes de valeur arboricole ou forestière tels que hêtre, frêne, noyer ou érable.

Subventions

Nous soutenons plusieurs organisations engagées dans la défense de l'environnement et du paysage. Il s'agit notamment de *Patrimoine suisse section Genève*, de l'ASL, du WWF, de l'ASPO ou encore de *Mountain Wilderness*, qui lutte contre la mécanisation des Alpes et tente de faire abandonner certaines pratiques polluantes et détestables comme le ski héliporté ou les raids en scooter des neiges.

Emmanuel Foëx

Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandoeuvres

Statistiques annuelles dès 1990

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2575	2601	2670	2660	2642
DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	794.38	845.00	771.05	784.96	824.00
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	308.49	324.87	288.78	295.09	312.04
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	87.44	94.00	90.16	94.31	88.58
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	33.95	36.01	33.77	35.45	33.52
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	678.00	717.00	765.83	775.71	894.63
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	263.30	274.71	286.82	291.62	338.60
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	52.28	50.00	53.29	54.02	57.43
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	20.30	19.15	19.95	20.30	21.73
PET (tonne)	-	-	3.50	3.65	4.81	5.42	5.92	5.46
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	1.64	1.47	2.32	1.81	2.12
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.87	7.92	7.66	7.74	5.71
HUILES (tonne)	-	-	-	0.60	0.80	0.60	0.54	0.80
BOIS (tonne)	-	-	-	8.00	8.00	13.00	10.00	25.00
METAUX encombrants (tonne)	-	-	-	16.69	21.00	14.48	19.00	23.00
PILES (tonne)	-	-	-	-	-	0.60	0.60	1.00
CAPSULES DE CAFE (tonne)	-	-	-	-	-	-	-	2.50

Selon les statistiques cantonales provisoires de 2009, concernant l'état des collectes sélectives, le taux de recyclage de la Commune de Vandoeuvres s'élève à une moyenne de 57.3 %, contre 53.7% en 2007 et 2008. En 2009, seules 9 communes genevoises sur 44 ont un taux de recyclage de plus de 50%.

Vandoeuvres se hisse à la 3ème position après les communes de Cartigny (58.6 %) et de Gy (58.5%).

Aide sociale et humanitaire

Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées. Certaines reçoivent une contribution plus importante du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la Commune.

Il s'agit notamment du groupement *Le Bateau Genève*, dont le bâtiment est bien connu des Genevois, qui fonctionne comme centre d'accueil pour les personnes en rupture sociale. D'autres centres d'accueil existent pour les marginaux, tels ceux établis par Noël Constant (*La Coulou*, *Carrefour-rue*, *Le Wagon*) auxquels nous apportons également notre soutien.

Nous encourageons également l'entreprise de réinsertion *Réalise*, ainsi que *Le Trialogue* qui fonctionne en tant que centre d'orientation administratif et médical pour les personnes en détresse.

Sont également soutenues la plupart des associations venant en aide aux femmes dans le besoin, ou ayant subi des agressions. De même, la Commune parraine nombre d'associations venant en aide aux handicapés, comme l'*AIPMR*, dont le président - lui-même paraplégique - est un personnage très dynamique que chacun, se rendant au centre commercial de La-Montagne, a sûrement une fois rencontré.

Autres associations bénéficiant d'un large soutien : la fondation *Theodora* (animations pour les enfants longuement hospitalisés), l'*Université ouvrière*, l'*Université populaire*, *La Libellule* (animations et excursions-nature pour les enfants), plusieurs associations venant en aide aux jeunes, la *Maison genevoise des médiations*, les fondations de recherche médicale contre les maladies dégénératives.

Coopération au développement et aide humanitaire

Lors de l'étude des nombreux dossiers qui nous parviennent, la commission s'efforce, dans la mesure du possible, de se conformer aux critères d'attribution qui prévalent depuis plusieurs législatures. À savoir : donner sa préférence à des *ong* de taille moyenne, examiner attentivement le budget et les comptes pour en estimer la part des frais administratifs (la plus réduite étant la plus favorable), maintenir une diversité géographique, soutenir des projets dont les lignes budgétaires permettent à la municipalité de s'investir comme un acteur déterminant pour la réalisation du projet, recommander un suivi, voire même un transport sur place (ce qui représente toujours une très grande expérience.)

En Inde, nous soutenons l'association *Sakhti Home*, établie au Tamil Nadu, qui vient en aide aux «orphelines de la tradition.»

Bien que l'État, au niveau fédéral, annonce lutter contre cette ancienne pratique consistant à bannir les filles surnuméraires de la famille (les populations défavorisées ne parvenant plus à fournir la dot pour leur mariage), il n'en demeure pas moins que beaucoup de régions n'interviennent absolument pas dans ce domaine. Totalement démunies, ces enfants se retrouvent exclues de la société dès leur plus jeune âge. L'association les accueille dans des centres où elles pourront suivre un cursus éducatif et être ensuite placées dans une famille d'accueil.

Active dans un domaine que l'on évoque également peu souvent en Inde, l'association *Askam* vient en aide aux enfants de la prostitution à Bombay. Elle

leur offre un gîte convenable pour la nuit et organise des structures de base pour leur insertion sociale.

Autre association consacrant ses efforts pour les enfants, *Sidécole* vient en aide aux orphelins du VIH en Ouganda.

Dans un pays à la conjoncture politique difficile, ses responsables accomplissent un travail considérable en établissant des structures d'accueil dans les quartiers défavorisés de la capitale et des villes de province.



En Colombie, l'organisation *Foyers Bambi*, se consacre également aux enfants de milieux défavorisés.

En les intégrant dans des structures éducatives, en les sortant d'une vie se déroulant la plupart du temps dans la rue, elle tente de les prémunir de dérives criminelles et d'être enrôlés dans les gangs.

Au Burkina Faso, notre commission suit depuis longtemps le travail de l'*Arvan*, une association constituée il y a plus de dix ans par des habitants de la Commune. Travaillant principalement dans la région du nord (Sahel), elle y a accompli des réalisations durables dans le domaine de la coopération au développement, et a tissé des liens importants avec la population. Cette année, il s'agissait de soutenir la reconstruction d'un centre d'accueil pour femmes en détresse, ayant subi des violences, ou marginalisées par un handicap ou la maladie.

Dans le même pays, Vandœuvres soutient l'association *Bilifou-Bilifou*, au sein de laquelle un chirurgien de renom à Genève œuvre à la construction d'un hôpital orthopédique, également dans la région du nord, la plus démunie en soins médicaux.

Dans une région montagneuse du Népal, à l'accès malaisé, il s'agissait aussi d'apporter des soins de proximité à la population. Nous avons ainsi encouragé l'association *Surya* pour la construction d'une clinique généraliste.

Dans le registre du développement durable, *Nordesta* fournit ses efforts depuis de nombreuses années au Brésil. L'association met en place des projets de conservation forestière, tout en élaborant pour les populations locales des plans d'éducation et des programmes visant à conscientiser les exploitants des terres aux problèmes environnementaux. Par ce biais, des espèces animales en danger d'extinction, tels les aras d'Amazonie, ou l'aigle harpie, peuvent espérer un sursis.

Dans le domaine strictement humanitaire, nous avons réitéré notre allocation à des organisations telles que *Médecins sans frontières*, *l'Association des amis de sœur Emmanuelle*, *Voix libres*, *Terre des hommes* (pour un projet de lutte contre le trafic d'enfants en Inde.) Nous avons également fortement soutenu une association de femmes décidées à ce que leurs pays parviennent enfin à la paix. Si les armes se sont officiellement tues entre le Rwanda et le Burundi, et que les régions du nord de la RDC commencent à se pacifier, il n'en demeure pas moins que les meurtrissures du génocide sont bien présentes et qu'une situation de tension demeure. Réunies sous la bannière de l'association intitulée *Bangwe, le dialogue pour la paix*, ces femmes au courage exemplaire suscitent notre plus grande déférence.

Emmanuel Foëx



Administrative, financière et juridique

La commission s'est réunie dès le début de l'année pour mettre au point le règlement des indemnités et jetons de présence du conseil municipal, des commissions et des responsables des locaux de vote.

Après de nombreuses années d'une pratique « bon enfant », les conseillers municipaux ont souhaité remplacer le système de « cagnotte », qui leur permettait, en principe une fois par an, de réaliser un voyage, en compagnie de leurs conjoint/e/s, par celui des jetons de présence.

Le principe du forfait annuel n'a pas été retenu, le but du règlement étant de faire la distinction entre les personnes régulièrement présentes et celles souvent absentes. Le jeton de présence du conseil municipal a été fixé à Fr. 150.- (Fr. 200.- pour le président) ; celui des commissions à Fr. 100.- (Fr. 150.- pour le président) ; et celui du bureau de vote à Fr. 250.- pour le président (Fr. 150.- pour le vice-président). Un montant séparé, à mettre en sus dans le budget de fonctionnement en vue d'une sortie, a aussi été préavisé par la commission.

Un bref débat sur la nécessité, dans certains dossiers très spécialisés, de s'adjoindre un technicien-conseil a encore eu lieu ce 27 janvier. Les commissaires montrèrent leur compréhension face au souci de l'exécutif quant à la gestion financière ou technique de certains dossiers.

Au début du printemps, les commissaires se penchèrent sur la révision du statut du personnel. Un avis de droit demandé par l'exécutif avait démontré que datant de 1992, il n'était plus conforme, notamment en raison du fait qu'il se basait sur le droit privé, alors que la réglementation des employés communaux relève dorénavant du droit public. Une échelle des traitements a aussi été mise en place, tout en permettant aux Autorités de garder, tout comme pour le statut d'ailleurs, une certaine liberté d'action.

Conformément à l'obligation qui est faite aux communes d'annoncer les dépassements de crédits dès qu'ils sont connus, donc de préférence avant même de les engager, l'exécutif fit part ce soir-là, aux commissaires, d'une demande de crédit budgétaire supplémentaire pour compléter l'aménagement de l'annexe-conciergerie de la mairie (achat de mobilier et matériel, réfection des locaux, mise aux normes des installations électriques, liaisons électriques, téléphoniques et informatiques avec la mairie, réseau d'alimentation en eau, parquets et peinture).

Le 20 avril, l'approbation des comptes 2008 montra des comptes particulièrement excellents, à l'instar de la plupart des communes genevoises. À noter toutefois que ces résultats réjouissants sont davantage dus à des rectificatifs des années précédentes qu'à des revenus en hausse. La gestion

rigoureuse de la commune et la très bonne tenue des comptes par Madame Aline Schenk ont aussi été relevés. Le président de la commission, tout en manifestant sa satisfaction, insista cependant sur la nécessité de faire avancer les projets communaux à l'étude ou de baisser la fiscalité, car une collectivité publique n'a pas pour rôle de thésauriser.

Outre les comptes et un crédit budgétaire supplémentaire concernant l'aménagement de locaux d'archives, la commission prévisa ce soir-là deux crédits d'engagement complémentaires : l'un pour la mise en séparatif de la route de Vandœuvres, vote nécessaire bien qu'en raison d'une subvention cantonale plus élevée que prévu, les travaux auront finalement coûté moins cher que prévu. Et l'autre, pour différents aménagements routiers au chemin de la Seymaz, travaux imprévus qui n'avaient pas été pris en compte lors du crédit initial. Enfin, un règlement instaurant des jetons de présence pour les conseillers municipaux fut adopté.

Au tout début de l'automne, la commission accepta un projet de délibération en vue de la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées dans le secteur du chemin Vert. Celui-ci donne suite au chantier, sur le point d'être terminé, du chemin de Tattes-Fontaine.

Le montant voté tient compte de la volonté communale de remplacer tous les candélabres des chemins communaux par des luminaires moins polluants et énergétiquement plus économiques, soit à LEDS. En revanche, les commissaires montrèrent leur volonté de ne pas engager trop d'argent public dans la rénovation des routes en demandant que la réfection du chemin Vert ne soit effectuée que sur le tronçon touché par les travaux et non sur toute sa longueur.

En raison de la nouvelle loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité, qui est entrée en vigueur le 26 novembre 2009, le budget présenté le 27 octobre 2009 fait un « saut en avant », comme il est relevé dans le rapport du président de la commission. Cette augmentation ascendant à près de 1,5 mio de francs, il n'a pas été possible de procéder aux abattements habituels d'environ 10 à 14 % sur la valeur du centime par rapport aux chiffres donnés par l'Etat.

La mise en place du système des jetons de présence, la décision d'engager un ASM (agent de sécurité municipal) à 100% dès 2010, la volonté politique de renforcer la mobilité douce et l'encouragement à prendre les transports en commun, ainsi qu'une réserve pour l'octroi d'éventuels mandats à un technicien sont trois des décisions qui contribuent

aussi à augmenter le budget de fonctionnement 2010. Des décisions corollaires pour diminuer d'autres charges durent être prises pour équilibrer le budget au plus près.

Catherine Kuffer

Communication et technologies de l'information

La publication du journal communal *La Coquille* a occupé en grande partie les séances de la commission. Celui-ci a maintenant près de dix ans d'existence et son rythme de parution évolue entre deux et trois numéros par année. Les sujets traités rendent compte tant des activités du conseil municipal et de la mairie que de la vie communale dans sa diversité. Des dossiers importants peuvent également faire l'objet d'un numéro spécial.

La plupart des textes sont écrits par les membres de la commission et les représentants de l'exécutif. Les habitants de la commune sont toujours les bienvenus pour exposer leur opinion dans les notices du courrier des lecteurs ou pour traiter d'un thème les intéressant à travers un article plus important.

Le film sur Vandœuvres est en cours de tournage. Pour mémoire, il s'agit d'un film de témoignages d'anciens qui, à travers leur mémoire, évoquent une époque où la commune était très différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Emmanuel Foëx



Groupements communaux

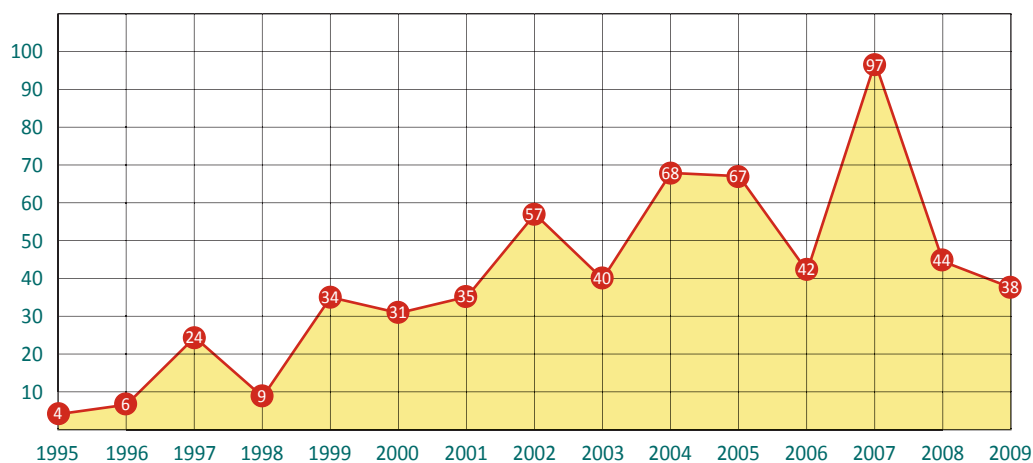
Compagnie des sapeurs-pompiers

Au 1er janvier 2010, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres se composait d'un capitaine, d'un officier, d'un sous-officier supérieur, d'un sergent, de trois caporaux, de deux appointés et de dix-sept sapeurs, pour un effectif de vingt-six personnes (dont deux femmes).

La Compagnie totalise, pour l'année 2009, 38 interventions dont le détail est le suivant selon la typologie consacrée :

- ▶ 2 incendies-habitations-villas
- ▶ 1 incendie-habitation-combles
- ▶ 1 incendie-habitation-cheminée
- ▶ 1 incendie-voie publique-détritus
- ▶ 1 incendie-nature-arbre
- ▶ 1 incendie-nature-broussailles
- ▶ 2 incendies-nature-champs
- ▶ 7 inondations-bâtiment-logement
- ▶ 2 inondations-voie publique (rupture canalisations)
- ▶ 1 inondation-nature-chantier
- ▶ 1 prévention-bâtiment façade (rideau de balcon)
- ▶ 1 prévention-bâtiment-toiture (après incendie)
- ▶ 1 prévention-nature-branches (déblaiement de branches)
- ▶ 1 prévention-voie publique-poteau (suite à accident)
- ▶ 9 destructions de nids d'insectes (guêpes, frelons)
- ▶ 2 récupérations d'essaims d'abeilles
- ▶ 3 récupérations d'animaux domestiques (chat, chien, chèvre)
- ▶ 1 fermeture borne hydrante

Statistique des interventions annuelles (depuis 1995)



À noter qu'hormis les incendies, la majeure partie de ces interventions ont été faites sans le concours des pompiers professionnels du Service d'Incendie et de Secours (SIS). Deux interventions se sont effectuées en dehors du territoire communal (feu de combles à Choulex et prévention façade à Chêne-Bougeries). Les traditionnels nids d'insectes mis à part, les pompiers communaux ont eu fort à faire durant cette année sur le front des incendies, une famille de Vandœuvres a même dû être relogée dans un appartement communal qui était heureusement temporairement vacant. Ainsi, une fois n'est pas coutume, les pompiers ont pu répondre à leur fonction première: la lutte contre le feu. Les mois d'août (inondations) et mai, novembre et décembre (feux divers) furent particulièrement chargés.

Concernant l'entraînement habituel des sapeurs-pompiers, cinq exercices annuels obligatoires ont eu lieu, six exercices APR (protection de la respiration), ainsi que cinq services motopompe (services d'entretien).

Les sapeurs ont également assuré durant cette même période diverses gardes de préservation (manifestation privée dans le parc de la Mairie, mariage et concert chez des particuliers, fête des Artisans, Marché de Noël, Escalade). Ils ont, comme à l'accoutumée, assuré avec efficacité la logistique aux fêtes des Promotions et du 1er août, ainsi que lors du brûlage de sapins dans le parc communal au début de l'année. La Compagnie a en outre assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise des

sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Elle a tenu ses traditionnelles assemblées générales en janvier et juin.

À noter encore qu'un certain nombre de sapeurs ont rempli pour la première fois leur obligation de conduite de véhicules du service du feu conformément aux nouvelles prescriptions en vigueur. Par ailleurs, dans le cadre de leur formation continue, divers sapeurs-pompiers ont suivi des formations dispensées par la Sécurité civile en matière de récupération d'insectes, de transmission radio, de conduite de véhicules du feu, d'utilisation de tronçonneuses et de préposé aux appareils de protection respiratoire.

Le nombre annuel total d'heures, toutes activités et personnes confondues, s'élève à **811,05 heures**.

L'année 2009 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau sapeur, Frédéric Pradervand, frère du sapeur Jeremy Pradervand. Par ailleurs, la Compagnie est heureuse de compter désormais sur un nouveau fourrier en la personne de René Stalder, en remplacement de Pierrot Schlaepfer parti en retraite l'année dernière. En outre le sapeur Léonard Schlaepfer a été promu au grade de caporal. Ces deux hommes du feu ainsi nommés ont suivi avec succès leur école de formation respective.

Enfin last but not least, le Conseil municipal a mis au budget 2010 le montant nécessaire à l'acquisition d'un nouveau deuxième véhicule du service du feu (véhicule pionnier), en remplacement du véhicule acquis en 1986.

Pour plus d'amples informations, consultez le site web: <http://www.pompiers-vandoeuvres.ch> (également accessible depuis le site de la commune: <http://www.vandoeuvres.ch>).

Lt. Christophe Imhoos



Club de bridge

Le club de bridge de Vandœuvres a passé une année 2009 sans nuages. Les tournois, organisés toutes les trois semaines, ont connu leur succès habituel et les parties libres ont continué à rassembler leurs adeptes.

Fidèles à la tradition du club, les participants au Tournoi de l'Escalade ont consacré leur droit de table, leur récompense et leur don à une œuvre caritative. C'est à « Julie et ses restos du cœur » de la Tribune de Genève que le club a pu verser la somme de Fr. 400.-.

Quels que soient leurs niveaux, tous les joueurs sont les bienvenus à Vandœuvres. Celles et ceux qui ne veulent pas participer à des tournois peuvent jouer en « parties libres » deux jeudis sur trois.

À l'écoute de ses membres, le comité étudie les propositions qui lui sont faites, notamment pour l'organisation de cours. Si vous désirez vous initier au jeu de bridge, n'hésitez pas à contacter le club. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club :

Pierre Walder, T 022 348 87 91

La convivialité et le plaisir de jouer demeurent les objectifs prioritaires du club de bridge de Vandœuvres.

Michel Hagmann

Les Vand' Oeuvriennes

Petit groupe, uniquement des dames, qui est à l'écoute du monde paysan qui nous entoure. D'où l'envie de nous orienter vers la défense de l'agriculture de proximité et des produits du terroir. Cassons l'image de la dentelle et du tricot et des pots de confitures ! Il y a autre chose dans notre association.



Durant l'année 2009 :

visite de musée, cours divers, manifestations, rencontres mensuelles, sortie resto, voyage, etc. Viennent s'ajouter les traditionnelles promotions où chacun peut se régaler de nos gâteries.

J'aimerais voir de jeunes pousses rejoindre notre groupe. Le recrutement n'est pas facile !! Alors... si vous aimez la vie de votre commune, le respect, la solidarité... et que vous avez les mêmes valeurs que nous... alors venez rejoindre le groupe des Vand' Oeuvriennes !

Isabelle Stalder

Protection civile – ORPC Seymaz



Organisation

L'ORPC Seymaz est composée, sans changement, des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Emile Biedermann, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, a continué de présider cette commission. M. Stéphane Barbat domicilié à Meinier en est toujours le commandant.

Interventions au profit de la collectivité

La nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2009, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes :

2 août 2009 : « SlowUp »

Les incorporés ont dû assurer la régulation du trafic aux carrefours désignés par les organisateurs du

« SlowUp » 2009, pendant la manifestation, sur les communes de Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Ce cours se déroule chaque année pendant les fêtes de Genève et en plein milieu des vacances scolaires, ce qui ne facilite pas son organisation, mais tout s'est bien passé malgré tout.

Du 02 au 06 mars 2009 et du 23 au 27 novembre 2009 : « Pro Natura »

Les hommes sont intervenus dans les bois de Gy, au lieu-dit Prés-de-Villette, tout près du marais. En préambule, un cours de préparation (cours de cadres) a eu lieu le vendredi précédant l'exercice. Durant ce jour de préparation, nous sommes allés discuter, sur le terrain, avec le responsable de « Pro Natura » et avons pu préparer tout le matériel qui nous paraissait nécessaire pour la semaine. Nous avons pour mission de continuer le nettoyage d'une zone vouée à redevenir un marécage.



Autres activités

Essai des sirènes le 4 février 2009

Le 4 février s'est déroulé, comme chaque année et partout en Suisse, l'essai des sirènes. Tout s'est très bien passé.

Pompiers bénévoles et sauveteurs auxiliaires le 19 janvier 2009 en soirée

La rencontre avec les divers chefs d'interventions s'est déroulée dans un très bon esprit. Cette séance a permis de préciser quelles sont les possibilités de la protection civile et quel est le matériel à disposition.

22 septembre 2009 : Cours de perfectionnement État-Major

Un instructeur de la Confédération, secondé de deux personnes de la direction des opérations de la Sécurité civile, a préparé une situation fictive d'état d'urgence. Il s'agissait de voir comment nous étions organisés au sein de l'État-major et de nous donner des conseils pour être plus efficaces en cas de mise sur pied.

27 novembre 2009 : Cour cata « Soutien à la cellule Pandémie »

Exercice de soutien à la cellule Pandémie. Il s'agissait d'épauler les autorités cantonales dans le but de faire fonctionner correctement le centre de vaccination des Vernets. Nous avons pour mission : de prendre les rdv par téléphone, d'accueillir les gens, de les diriger et de s'occuper de la subsistance pour tous les acteurs du centre. À noter que ce cours a remplacé tous les cours se passant la même journée.

Séances d'État-Major

L'année a été ponctuée par des séances d'État-Major (formé d'une dizaine de cadres) durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices sont discutés, ainsi que divers sujets.

Stéphane Barbat

Cours de répétitions

Du 13 au 15 mai 2009 : « Cours de répétition télématique et suivi »

Cet exercice avait pour but de réunir deux entités qui doivent travailler ensemble. Généralement nous effectuons un exercice de sauvetage et les services précités viennent se greffer durant l'intervention. Tout d'abord, pour cet exercice en commun, il a été organisé différents postes. Ces exercices ont permis aux astreints de rafraîchir leurs connaissances et aux cadres d'évaluer le degré de connaissances des personnes présentes. Puis, dans un second temps, les hommes ont testé la couverture télématique sur toute la région couverte par l'ORPC et ont, le cas échéant, placé des antennes mobiles.

11 et 12 juin 2009, du 12 au 14 octobre 2009 : contrôle d'abris

Les propriétaires d'abris ont l'obligation légale d'entretenir leur abri de protection civile de telle sorte que celui-ci demeure en parfait état d'utilisation. À cet effet, un petit groupe d'incorporés de l'ORPC Seymaz a procédé au contrôle d'une partie des 887 abris de la région couverte par l'ORPC.

26 et 27 novembre 2009 : Cours de répétition Protection des Biens Culturels

Les incorporés du domaine PBC ont continué la mise en place des documents utiles lors d'une intervention. Ces documents sont des fiches qui répertorient les divers biens situés sur les 5 communes et indiquent les caractéristiques de chacun et la manière dont ils doivent être protégés en cas de catastrophe.

3 et 4 décembre 2009 : Cours de répétition appui (sauvetage)

Cet exercice a pu être mis en place notamment grâce aux autorités meynites. Les incorporés ont pu intervenir sur un bâtiment voué à la démolition. Cet exercice nous a permis de créer des situations très proches de la réalité. C'était aussi l'occasion pour le domaine appui de s'entraîner ailleurs que sur les places d'exercices habituelles.



Compte rendu financier
Exercice 2009

Compte rendu financier de l'exercice 2009

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

Fonctionnement

Revenus

Pour Vandœuvres, le total de la production 2009 des personnes physiques est de mio. 8.800, soit une baisse par rapport à 2008 de 1.81 % ; pour rappel en 2006 le total de la production était de mio. 8.254, en 2007 mio. 8.621 pour atteindre en 2008 mio. 8.963.

Les autres postes de recettes présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 12.535.

Charges

Le résultat des dépenses 2009 s'élève à mio 7.423 alors que le budget était de mio 8.671, soit une différence de mio. 1.248 ou 14.40 % de moins que les prévisions.

Ce montant comprend des économies, des dissolutions de provisions, des travaux non réalisés en 2009 et reportés sur l'exercice 2010 pour mio 1.702, et des charges supplémentaires pour mio. 0.454.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 3.698.

Taux des centimes additionnels : 31

Bilans comparés aux 31 décembre 2008 et 2009

	31.12.2008 Fr	31.12.2009 Fr
ACTIF	65'854'082.53	69'167'861.74
PATRIMOINE FINANCIER	48'902'913.38	50'008'620.99
10 <u>DISPONIBILITES</u>	24'563'997.99	26'390'360.92
100 Caisse	6'277.00	4'579.05
101 Chèques postaux	2'953'130.26	43'040.35
102 Banques	20'972'077.08	22'925'048.89
103 Compte de dépôt	632'513.65	3'417'692.63
11 <u>AVOIRS</u>	10'151'292.52	9'851'329.34
111 Comptes courants	3'118'605.21	3'313'770.56
112 Impôts à encaisser	6'718'484.47	6'343'562.34
115 Autres débiteurs	277'120.94	138'905.39
116 Avoirs à termes fixes	0.00	0.00
118 Compte de liaison	37'081.90	55'091.05
12 <u>PLACEMENTS</u>	14'187'622.87	13'766'930.73
120 Valeurs à revenus fixes	29'484.08	25'026.63
121 Actions et parts sociales	36'300.00	37'785.00
123 Immeubles	14'121'838.79	13'704'119.10

Bilans comparés (suite)	31.12.2008 Fr	31.12.2009 Fr
13 <u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>	0.00	0.00
130 Intérêts courus	0.00	0.00
139 Autres comptes transitoires	0.00	0.00
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	<u>16'951'169.15</u>	<u>19'159'240.75</u>
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>15'102'069.15</u>	<u>17'330'140.75</u>
140 Terrains non bâtis	0.00	0.00
141 Ouvrages de génis civil	4'151'394.65	6'822'754.55
143 Terrains bâtis	10'950'674.50	10'507'386.20
146 Mobilier, machines, véhicules	0.00	0.00
15 <u>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	2'000.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	1'747'100.00	1'747'100.00
16 <u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>100'000.00</u>	<u>80'000.00</u>
165 Institutions privées	100'000.00	80'000.00
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	298'537.44	264'628.32
PASSIF	65'854'082.53	69'167'861.74
ENGAGEMENTS	6'391'611.04	5'957'589.92
20 <u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>318'898.54</u>	<u>312'769.92</u>
200 Créanciers	2'056.15	4'779.55
201 Dépôt de garantie	1'000.00	0.00
208 Compte de liaison	315'842.39	307'990.37
24 <u>PROVISIONS</u>	<u>6'072'712.50</u>	<u>5'644'820.00</u>
240 Compte de fonctionnement	6'072'712.50	5'644'820.00
Financements spéciaux	914'549.18	903'468.04
28 <u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>914'549.18</u>	<u>903'468.04</u>
282 Taxes d'écoulement	205'570.30	293'823.30
283 Abris PC	24'809.05	35'357.05
288 Immeubles locatifs	684'169.83	574'287.69
Fortune	58'547'922.31	62'306'803.78
29 <u>FORTUNE NETTE</u>	<u>58'547'922.31</u>	<u>62'306'803.78</u>
290 Fortune nette	58'547'922.31	62'306'803.78
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	<u>298'537.44</u>	<u>264'628.32</u>

Bouclage des comptes 2009

Compte de fonctionnement

Charges	6'177'523.28	Revenus	11'181'844.70
Amortissements	1'245'439.95		
Excédent de revenus	3'758'881.47		
Total	11'181'844.70	Total	11'181'844.70

Investissements nets

Investissements	3'462'362.20	Subventions d'investissements et autres recettes	8'850.65
Diminution des investissements nets		Augmentation des investissements nets	3'453'511.55
Total	3'462'362.20	Total	3'462'362.20

Financement

Augmentation des investissements nets	3'453'511.55	Reprise des amortissements	1'245'439.95
Excédent de financement	1'550'809.87	Reprise de l'excédent de revenus	3'758'881.47
		Diminution des investissements nets	
Total	5'004'321.42	Total	5'004'321.42

Variation de la fortune nette

Report au bilan	1'254'290.60	Report au bilan	3'462'362.20
Augmentation de la fortune nette	3'758'881.47	Excédent de financement	1'550'809.87
Total	5'013'172.07	Total	5'013'172.07

Fortune nette au 31 décembre 2009

	2008		2009	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	24.563.997.99	41.96	26.390.360.92	42.35
Réalisables	2.845.152.30	4.86	2'990'271.38	4.79
Placements	65.784.08	0.12	62.811.63	0.12
Immeubles	14.121.838.79	24.27	13.704.119.10	21.99
PATRIMOINE FINANCIER	41'596'753.16	71.21	43'147'563.03	69.25
Investissements	15.102.069.15	25.80	17.410.140.75	27.95
Participations permanentes	1.749.100.00	2.99	1.749.100.00	2.80
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	16.951.169.15	28.79	19.159.240.75	30.75
FORTUNE NETTE	58.547.922.31	100.00	62.306.803.78	100.00

Compte budgétaire 2009 de fonctionnement

Charges par nature

	BUDGET	RÉSULTAT
2.093.670.00	CHARGES DE PERSONNEL	2.087.979.52
240.000.00	Autorités	239.187.40
1.389.320.00	Traitement du personnel	1.388.825.92
119.640.00	Assurances sociales	116.736.25
157.250.00	Caisse de pension et de prévoyance	175.832.60
68.240.00	Assurance maladie et accident	62.661.70
5.700.00	Prestations en nature	1.685.50
101.820.00	Prestations aux pensionnés	101.760.00
11.700.00	Autres charges de personnel	1.290.15
3.564.350.00	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.954.005.81
76.000.00	Fourniture de bureau, imprimés	62.456.02
405.100.00	Mobilier, matériel, machines	319.120.02
271.500.00	Eau, énergie, combustible	225.367.40
213.550.00	Achats de fournitures et marchandises	162.956.92
916.800.00	Entretien immeuble par des tiers	731.991.89
86.000.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	56.489.67
16.000.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	14.741.20
45.200.00	Dédommagements	34.318.05
1.511.200.00	Honoraires et prestations de tiers	1.328.481.14
23.000.00	Frais divers, cotisations diverses	18.083.50
80.000.00	CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS	82.432.87
80.000.00	Compensation financière aux communes françaises	82.432.87
920.840.00	DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS	1.110.875.52
456.500.00	Au canton	674.307.02
464.340.00	Aux communes genevoises	436.568.50
585.500.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES	577.751.81
108.000.00	A des entités communales	106.196.45
352.000.00	A des institutions privées	346.059.86
125.500.00	Aide humanitaire à l'étranger	125.495.50
1.427.164.00	AMORTISSEMENT	609.917.70
180.000.00	Patrimoine financier	-635.522.25
1.247.164.00	Patrimoine administratif - amortissement ordinaire	1.245.439.95
8.671.524.00	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	<u>7.422.963.23</u>
60.644.00	EXCEDENT DES REVENUS	3.758.881.47
8.732.168.00	TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT	11.181.844.70

Revenus par nature

	BUDGET	RÉSULTAT
8.065.000.00	IMPÔTS	10.666.714.90
8.000.000.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	10.271.898.90
65.000.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	394.816.00
0.00	Taxe professionnelle communale	0.00
536.300.00	REVENUS DE BIENS	380.691.39
35.000.00	Intérêts bancaires	32.783.12
200.000.00	Rendement des créances du patrimoine financier	0.00
45.000.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	58.695.00
41.600.00	Participation permanente du patrimoine administratif	52.707.50
214.700.00	Revenus du patrimoine administratif	236.505.77
86.500.00	REVENUS DIVERS	91.991.41
30.000.00	Emoluments administratifs	35.274.00
40.000.00	Redevance pour prestations de service	24.550.00
6.500.00	Ventes de marchandises	4.872.29
10.000.00	Dédommagements de tiers	27.295.12
17.700.00	PART AUX RECETTES CANTONALES	20.700.00
17.700.00	Part à des recettes cantonales	20.700.00
6.668.00	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	12.807.10
6.668.00	Dédommagements des communes genevoises	12.807.10
20.000.00	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	8.939.40
20.000.00	Subvention du Canton	8.939.40
8.732.168.00	TOTAL DES REVENUS PAR NATURE	11.181.844.70

Investissements 2009

	Charges
Ouvrages de Génie Civil :	
Plan général d'évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	15.990.10
Restauration dépendances et serre de la mairie (à valoir s/crédit voté le 14.11.05)	233.756.10
Pavillon WC public parc (à valoir s/crédit voté le 05.05.08)	102.696.60
Séparatif Tattes-Fontaine (à valoir s/crédit voté le 16.06.08)	1.248.176.05
Aménagement routier de la Seymaz (à valoir s/crédit voté le 10.11.08)	265.890.15
Aménagement Place Vandœuvres (à valoir s/crédit voté le 10.11.08)	1.452.117.10
Zone rencontre ch. Peutets-Place Vandœuvres (à valoir s/crédit voté le 08.12.08)	76.039.10
Séparatif Chemin Vert (à valoir s/crédit voté le 28.09.09)	67.697.00
Total du compte des investissements	<u>3.462.362.20</u>

Bureau fiduciaire - Organisation de comptabilités

Rue du Pré-Jérôme 20
1205 Genève

Case postale 396
1211 Genève 4

Tél. : 022 320 02 02
Fax : 022 320 04 04

Membre de l'Union Suisse
des Fiduciaires

STV|USF
Section de Genève

ATTESTATION DE CONTRÔLE DES COMPTES

Commune de Vandœuvres Exercice 2009

Par la présente j'atteste avoir effectué le contrôle des comptes 2009 de la
Commune de Vandœuvres.

Sur la base de ce contrôle, je constate que les comptes annuels sont bien
tenus et sont conformes à la loi, aux statuts ainsi qu'aux règles établies en matière
de comptabilité publique.

Il est estimé que ce contrôle constitue une base suffisante pour former une
opinion.

La liste des vérifications effectuées figure au rapport sur le contrôle des
comptes de la Commune.

Genève, le 6 avril 2010

Christianne LE COMTE
Expert-Comptable
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires
Section genevoise

C. Le Comte



Informations communales
2010

Informations communales

Mairie

Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
☎ 022 750 14 18
www.vandoeuvres.ch
info@vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture

Matin : du lundi au vendredi 9h00 - 12h00
Après-midi : lundi, mardi : 14h00 - 18h00
Le maire et ses adjoints reçoivent
sur rendez-vous.

Local de vote

Centre communal
Route de Meinier 24

État civil

Chemin des Rayes 3
1222 Vézenaz
☎ 022 722 11 80

École

Enfantine et primaire
Route de Pressy 4
☎ 022 750 22 17

Jardin d'enfants

Le Toboggan
Route de Pressy 2
☎ 022 750 10 01

Garderie

Les Mille et une Pattes
Route de Pressy 2
☎ 022 750 14 08

Paroisse protestante

Place de Vandœuvres 4
Secrétariat et réservation du temple
☎ 022 750 10 86

Paroisse catholique

Route de Choulex 186
1244 Choulex
Père Ryszard KLUBA
☎ 022 750 13 05

A votre service

Cartes de communier

délivrées à la mairie, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie, elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex et à la patinoire de Sous-Moulin.

Cartes d'identité

Délivrées à la mairie, lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous : Mme Francine Rocherieux
☎ 022 750 14 18

Documents nécessaires

Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancien passeport ou/et carte d'identité.

Pour les mineurs : Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale. En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :
Enfant : Fr. 35.-, valable 5 ans
Adulte : Fr. 70.-, valable 10 ans

Passeports

Service des passeports
Route de Chancy 88
1213 Onex
Sur rendez-vous :
☎ 022 546 46 66
ou www.passeportsuisse.ch

Police

Appel de secours

☎ 117

Gendarmerie

Poste de La Pallanterie (route de la Capite)

☎ 022 427 98 60

Heures d'ouverture au public
lundi-vendredi : 16h00 - 18h30
samedi : 10h00 - 12h00

Agent de la police municipale (APM)

M. Frédéric BENNICI

Route de Vandœuvres 104

☎ 022 750 97 35

Service du feu

Appel de secours

☎ 118

Commandant des Sapeurs-Pompiers
de Vandœuvres :

Capitaine Samuel CASTELLA

☎ 022 750 20 22 ou 079 409 27 84

Protection civile

M. Stéphane BARBAT

Chef intercommunal

Chemin de l'Ancien-Tir 18

1252 Meinier

☎ 079 607 73 83

Office intercommunal

Mme Catherine STOKY, mairie de

Chêne-Bougeries

Route de Chêne 136

Case postale 160

1224 Chêne-Bougeries

☎ et fax : 022 349 82 92

Agence postale

Boulangerie pâtisserie tea-room
de Vandœuvres

Route de Meinier 8

☎ 022 794 25 85

Heures d'ouverture

Mardi-vendredi : 6h30 - 18h00

Samedi-dimanche : 6h30 - 17h00

Ramoneur de l'arrondissement

M. Eric COCHARD

☎ 022 733 44 66

Centre d'action sociale (CAS)

☎ 022 420 64 00

www.hospicegeneral.ch

Centre de maintien à domicile

☎ 022 420 20 20

www.fsasd.ch

Adresse et horaires d'ouverture des deux centres :

Rue des Vollandes 38

1207 Genève

Du lundi au vendredi :

08h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Centre communal et sportif

route de Meinier 24

☎ 022 750 11 32

Voirie, espaces verts

Cantonniers communaux

☎ 022 750 12 68

Levée des déchets

M. Th. PRADERVAND (concessionnaire)

☎ 022 750 23 15

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h00

Ferraille, objets encombrants : premier mercredi
du mois, dès 6h30

Déchets de jardin : lundi, dès 13h00 (de mi-janvier
à décembre)

Papier : dernier mercredi du mois, relevé par les
cantonniers, dès 6h30

**Réfrigérateurs, congélateurs, électronique,
électroménager** : repris gratuitement par les
commerces spécialisés

Imprimé à 1'200 exemplaires en août 2010

Editeur : Commune de Vandœuvres

Conception graphique : Anagramme - Genève
www.anagramme.ch



Crédits photographiques : Stéphane Barbat, Thierry Brichet, Hervé Despland, Emmanuel Foëx, Claudio Merlini, Roger Meylan, Isabelle Stalder, Catherine Walder.

Impression : Atar Roto Presse - Vernier





Rapport administratif-Compte rendu financier 2009

Mairie de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104

1253 Vandœuvres

T 022 750 14 18

info@vandoeuvres.ch

www.vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture de la réception

Matin : du lundi au vendredi, 9h00 - 12h00

Après-midi : lundi et mardi, 14h00 - 18h00